



Séance ordinaire du 19 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf janvier à 18 heures, le Conseil Municipal, convoqué le douze janvier, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard CZECH, Maire

Le Maire de la ville d'Auby certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été publiés sur le site de la ville, conformément à la loi

Conseillers en exercice :

Étaient présents : Bernard CZECH, Georges LEMAITRE, Abdelmalik SINI, Dorothée LORTHIOS, Lydie VALLIN, Djamel BOUTECHICHE, Chantal WAGON, Brahim NOUI, Arlette PLOUVIN, Françoise PLATEAU, Monique MARLAIRE, Yves VALIN Corinne DESPREZ Christophe LOURDAUX, Bernard MOREL, Philippe VERON, Franck VALEMBOIS, Marie-José FACQ, Bernard GORA, Marie-Pascale SALVINO, Jean-Pierre LESAGE, Freddy KACZMAREK, Annick BARTKOWIAK, Carine FIEUW

Absents avant donné procuration : Didier SZYMANEK à Bernard CZECH, Rudy CARLIER à Chantal WAGON, Séverine LASNEAU à Franck VALEMBOIS, Laurent JOVENET à Marie-José FACQ

Absente : Mathilde DESMONS

Monsieur Bernard GORA a été désigné secrétaire de séance

12 - DEMANDE DE SUBVENTION DE L'AUBY ATHLETIC CLUB (REMBOURSEMENT FRAIS CHAMPIONNAT DE FRANCE DANS LE CADRE DU REGLEMENT DES ASSOCIATIONS)

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que conformément à l'article III 4 du règlement d'attribution de subventions et aides aux associations Aubysgeoise, l'AUBY AC sollicite le remboursement des frais de participation aux Championnats de France FFA des 5 et 10 kms à Fréjus du 26 octobre 2025 soit un total de 1.962 €, soit une subvention de 931 € sur la base de 50% des frais engagés

Il est demandé au Conseil municipal :

- d'émettre un avis sur le versement d'une subvention de 931 € à l'AUBY ATHLETIC CLUB,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents,
- d'inscrire le montant de cette dépense au budget de l'exercice concerné, nature, fonction et destination correspondante.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Emet un avis favorable au versement d'une subvention de 931 € à l'Auby Athlétique Club,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents,

Accepte d'inscrire le montant de cette dépense au budget de l'exercice concerné, nature, fonction et destination correspondante.

Le Secrétaire de Séance

Bernard GORA



Pour copie conforme,
Le Maire

Bernard CZECH